

Question écrite du 23 novembre 2016 de M. Grégoire Carasso: «Quid des pollutions au BAC?»

Considérant:

- le mandat confié par la Ville en 2006 à la société Ecoservices pour faire une étude sur les substances polluantes au Bâtiment d'art contemporain (BAC);
- le vote de la proposition PR-790 par le Conseil municipal en janvier 2011 pour étudier la dépollution et la rénovation du BAC;
- la présence au BAC, selon la proposition PR-790, de pollutions à l'amiante, aux hydrocarbures et aux métaux lourds dans des concentrations à déterminer;
- les risques, en termes de santé publique, pour les personnes qui visitent le BAC et y travaillent;
- les principes de transparence et d'accès aux documents,

je souhaiterais savoir:

- si les études mentionnées ci-dessus, soit celles d'Ecoservices et de la proposition PR-790, ont été réalisées et, dans le cas inverse, en connaître les raisons ainsi que le calendrier futur;
- le cas échéant si leurs résultats sont publics;
- dans l'hypothèse où ils ne le seraient pas, les raisons pour lesquelles l'accès à ces contenus serait interdit.